

## Les impacts spatiaux de l'innovation dans les produits : l'exemple des textiles à usages techniques dans le Nord-Pas-de-Calais

**Michel BATTIAU**

Laboratoire *Hommes, Villes, Territoires*

Université des Sciences et Technologies de Lille

Avenue Paul Langevin

59655 – VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex

**Résumé :** L'objet de l'industrie des textiles à usages techniques est la production d'articles qui répondent à des contraintes techniques très élevées. Cette activité s'apparente plus aux industries de haute technologie qu'aux activités textiles classiques où dominent les innovations de *process*. Dans le Nord-Pas-de-Calais, cette industrie est surtout présente dans la région de Roubaix-Tourcoing et ses environs ainsi que dans le Cambrésis, aux alentours de Caudry. Toutes ces entreprises commencent à développer des liens entre elles et avec les centres de recherche présents dans la région.

**Mots-clés :** Industrie textile. Innovation. Développement régional. Système de production local.

**Abstract :** New goods production and its spatial effects : the example of the technical textile industry in the Nord-Pas-de-Calais region. Technical textile industry manufactures high-tech new products whereas standard textile industry is mainly concerned by process innovations. In the Nord-Pas-de-Calais region, technical textile industry is mainly localized in the Roubaix-Tourcoing area and its neighbourhoods and also in the area situated around Caudry. These firms have more and more links between them and with the regional research centres.

**Key words :** Textile Industry. Innovation. Regional Development. Clusters.

L'industrie textile, comme les autres activités manufacturières, connaît à l'heure actuelle une grande effervescence technologique qui se traduit par la multiplication des nouveaux produits. Le textile, pas plus que les autres industries, n'est réparti de manière égalitaire à travers les différents territoires. Ce qui intéresse le géographe est d'essayer de comprendre dans quelle mesure la création de nouveaux produits amène ou non une modification dans la répartition spatiale de l'activité considérée. Le cas du textile dans une région anciennement industrialisée comme le Nord-Pas-de-Calais est particulièrement intéressant car on est en présence de foyers dont l'enracinement s'est fait lors des premières phases de la révolution industrielle, c'est-à-dire en fonction d'un contexte très différent. Les localisations anciennes perdurent-elles ? Le développement de nouveaux produits comme les textiles à usages techniques est-il en mesure de donner une nouvelle vigueur à des foyers en voie d'étiollement et conduit-il à une recomposition géographique ?

### I - QUELQUES PRÉCISIONS D'ORDRE CONCEPTUEL

Afin de clarifier la réflexion il est nécessaire de préciser certaines notions qui sont souvent un peu confuses dans le langage courant ou dans les pratiques des professionnels eux-mêmes. L'industrie textile (Battiau, 1998) est une activité dont la spécificité repose sur le travail de matériaux très divers qui ont la particularité de pouvoir être assemblés de façon à former des étoffes, c'est-à-dire un entrelacs de fibres dont la cohésion est assurée par les forces de friction qui existent entre elles. Peu importe la nature des fibres utilisées dès lors que leurs caractéristiques physiques, essentiellement un rapport longueur/diamètre très élevé, permet la réalisation d'étoffes. Le textile peut utiliser des fibres végétales, animales, minérales comme les fibres de verre, métalliques ou chimiques c'est-à-dire résultant d'assemblages de molécules conçus par l'homme. Ces produits sont destinés à des marchés

multiples puisqu'ils servent aussi bien à confectionner des vêtements que des draps de lit ou des tentes de camping, etc. L'industrie de l'habillement est d'une nature différente. Sa spécificité réside dans le fait que tous ses produits s'adressent à un même grand marché final. Les établissements classés dans cette branche sont ceux qui assemblent des étoffes ou d'autres matériaux, comme le cuir ou la fourrure, dont ils n'ont pas assuré eux-mêmes la fabrication.

La confusion fréquemment faite dans le grand public entre ces deux industries se justifie en partie par le fait que des établissements textiles produisent parfois directement des articles d'habillement comme les chaussettes car la pièce tombe directement formée du métier à tricoter. L'autre raison essentielle est que l'habillement est le premier débouché en valeur de l'industrie textile. La distinction entre ces deux grandes industries est clairement faite dans les nomenclatures statistiques et se justifie aussi pour le géographe par des comportements spatiaux différents : l'activité textile est plus facilement mécanisable que celle de l'habillement et se trouve de ce fait moins exposée aux phénomènes de délocalisation.

Parler de nouveaux produits dans le cas de l'industrie textile comporte une certaine ambiguïté car quasiment tous les industriels déclarent qu'ils renouvellent plusieurs fois par an leurs gammes de fils ou d'étoffes. Il convient dans le cas présent d'être plus exigeant. Les nouveaux tissus présentés dans les différentes collections doivent être considérés comme de simples déclinaisons d'un même article de base, celui destiné, par exemple, à fabriquer des robes. Le nouveau produit est celui dont il n'existait pas d'équivalent auparavant. Cela a été le cas lorsqu'ont été mises sur le marché les premières prothèses textiles destinées à remplacer des vaisseaux ou des ligaments malades. La nouveauté peut consister également à conférer des propriétés radicalement différentes à un article déjà existant : la tenue anti-feu est certes une pièce d'habillement mais ses caractéristiques sont commandées par une finalité très spécifique qui en font un produit qui n'a plus rien à voir avec un vêtement de travail classique.

La plus confuse des notions utilisées dans le présent exposé est celle de *textiles à usages techniques*. Elle ne fait l'objet d'aucune définition officielle et d'aucun consensus dans les milieux professionnels. Cela crée une grande ambiguïté dans les statistiques publiées par les divers organismes privés ou publics qui traitent de cette activité et complique singulièrement les enquêtes sur le terrain puisqu'il n'est jamais certain que les différents interlocuteurs se réfèrent aux mêmes réalités. L'idée sous-jacente est que l'on se trouve en présence de produits répondant à des exigences techniques très fortes. L'aspect esthétique, souvent essentiel dans le textile classique, est ici secondaire. Une première source de confusion réside entre l'assimilation souvent faite entre textiles à usages techniques et textiles industriels. Ces derniers sont tout simplement les produits que les firmes textiles vendent à des branches industrielles autres que l'habillement, comme l'industrie automobile ou l'ameublement. Les organisations professionnelles publient des statistiques ventilant le tonnage de fibres travaillées par l'industrie textile selon trois grandes familles de débouchés : habillement, textiles de maison (draps, couvertures, nappes..) et ventes aux autres industries. Ces dernières données sont souvent utilisées pour tenter une évaluation grossière du poids des textiles à usages techniques. Cette assimilation n'est pas justifiée car l'on englobe alors certains produits, tels les revêtements intérieurs d'automobiles, dont l'élaboration n'exige pas un degré de technicité très élevé. Une solution commode consisterait à ventiler les textiles industriels selon leur valeur au kilo. Cette donnée n'est malheureusement pas disponible.

Dans le présent exposé, ont été pris en compte seulement les produits qui doivent répondre à des exigences techniques très fortes pour satisfaire leurs utilisateurs. Ils sont désignés dans la pratique professionnelle aussi bien sous le vocable de *textiles techniques* que sous celui de *textiles à usages techniques*. Ce dernier terme a été préféré car il correspond au titre d'une revue professionnelle qui constitue une source d'information particulièrement précieuse sur cette activité. Prendre une définition plutôt restrictive présente également une justification d'ordre géographique. Lorsqu'il s'agit d'élaborer des produits nouveaux sophistiqués il n'est guère possible de dissocier spatialement les activités de recherche-développement de celles de production alors que ce n'est évidemment pas le cas lorsque l'on fabrique des articles standard à faible contenu technologique.

Les textiles à usages techniques englobent une très grande variété de produits qui concernent pratiquement tous les secteurs d'activité. Ils peuvent être utilisés dans le secteur médical aussi bien que dans celui de la protection des personnes (tenues anti-rayonnement, gilets pare-balles...), dans le sport de compétition (maillots favorisant la glisse dans l'eau...), le bâtiment, ou l'électronique où ils servent notamment de supports à des circuits imprimés.

Une autre façon de procéder consiste à classer les textiles à usages techniques selon qu'ils constituent la totalité du produit, un filtre à très fines particules par exemple, ou qu'ils en forment seulement l'un des constituants grâce auxquels l'article final acquiert des qualités nouvelles. Le meilleur exemple dans ce second cas est sans doute celui des tissus de fibres de verre qui servent d'armature aux matériaux composites constituant les coques de voiliers de compétition, aussi bien que des éléments de voilure pour l'aéronautique ou des pare-chocs automobiles. En fait on peut concevoir une infinité de produits aux propriétés nouvelles, tels que des tissus muraux devenus éclairants grâce à l'insertion de fibres optiques ou des vêtements rendus "communicants" par l'implantation de multiples capteurs souples permettant de détecter en temps réels des troubles physiologiques chez des personnes fragiles... L'imagination des ingénieurs est sans bornes. Il reste dans tous ces cas, comme dans celui d'autres secteurs en plein bouillonnement telles les biotechnologies ou la téléphonie mobile, à réussir l'industrialisation du produit et surtout à lui trouver des débouchés. Tout cela comporte un degré de risque élevé et nécessite d'établir des coopérations entre des acteurs qui n'ont généralement pas eu l'habitude de travailler ensemble.

Les textiles à usages techniques tels qu'ils viennent d'être envisagés se présentent comme un ensemble de niches très spécifiques qui ont peu de chances de représenter chacune un volume de production très considérable mais dont le nombre peut se multiplier de façon considérable. C'est dire que la veille technologique devient une nécessité pour toutes les entreprises présentes dans ce secteur et désireuses de s'y développer ou même simplement d'y survivre.

## **II - LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES À USAGES TECHNIQUES REPRÉSENTE UNE GRANDE NOUVEAUTÉ DANS UN SECTEUR LONGTEMPS DOMINÉ PAR LES INNOVATIONS DE *PROCESS***

Il est bien connu que la révolution industrielle dans le textile a consisté initialement à produire mécaniquement des articles similaires à ceux obtenus selon les méthodes artisanales traditionnelles. C'est leur aptitude à être parmi les premiers à mettre en valeur efficacement ces nouveaux procédés qui a permis à Roubaix-Tourcoing, comme à Mulhouse et à bien d'autres villes, de devenir des foyers textiles de grande importance. L'accent a continué à être mis sur les innovations de *process* par la suite. L'apparition des fibres chimiques n'a pas radicalement modifié ce contexte : le bas de nylon présente des avantages sur le plan de l'élasticité et de l'entretien par rapport à son homologue en soie mais il remplit exactement les mêmes fonctions. Il habille et s'efforce de mettre en valeur la jambe de celle qui le porte. L'apparition des textiles à usages techniques marque une rupture puisqu'il s'agit de produits susceptibles de s'adresser à des marchés nouveaux sur lesquels le secteur textile n'avait parfois jamais imaginé pouvoir être présent.

Si l'apparition des textiles à usages techniques a frappé les imaginations par la radicalité de leur nouveauté, il ne faut pas oublier que le devenir des grands foyers textiles des pays anciennement industrialisés a continué à être commandé jusqu'à nos jours essentiellement par la diffusion d'innovation de *process*. Au cours des cinq dernières décennies (Bonte, 2002), la productivité par salarié dans l'ensemble du complexe textile de Roubaix-Tourcoing a décuplé. Cela signifie que même si l'on n'avait pas assisté à la dégradation des échanges extérieurs et à quelques délocalisations, la très grande majorité des emplois aurait quand même disparu car les marchés des articles textiles classiques en France et dans les autres pays développés ont globalement connu au cours de cette période une progression sans commune mesure avec celle de la productivité. Les textiles à usages techniques font rêver car, grâce à leur haut degré de nouveauté, ils s'adressent à des marchés nouveaux. Encore faut-il parvenir à s'y faire reconnaître.

### III - L'EXEMPLE DU NORD-PAS-DE-CALAIS

La production des textiles à usages techniques ne s'est pas développée par hasard dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle y a rencontré un contexte favorable, a commencé à développer certaines spécialisations et s'est répartie spatialement d'une façon qui ne s'est pas contentée de reproduire la géographie antérieure des activités textiles classiques.

#### A - Un contexte globalement favorable

Le Nord-Pas-de-Calais a été la région textile la plus importante et surtout la plus diversifiée de France. À la seule exception de la soie (Battiau, 1973), pratiquement toutes les fibres étaient travaillées dans l'un ou l'autre des foyers textiles très spécialisés qu'elle abritait. Il était statistiquement très probable que face aux difficultés rencontrées quelques entreprises, parmi les centaines alors présentes, se lanceraient vers les nouveaux marchés offerts par les textiles à usages techniques. Ces pionnières ne se sont pas recrutées préférentiellement parmi les plus grands groupes qui s'étaient constitués dans les années 1960-1970, et qui se sont désagrégés ou ont disparu au cours des deux décennies suivantes, mais plutôt parmi des firmes de moindre importance déjà présentes sur le marché des textiles industriels. Les succès rencontrés ont créé un phénomène d'appel vis-à-vis d'autres entreprises et permis de parvenir à rassembler rapidement un nombre important d'acteurs.

Le mouvement spontané qui vient d'être évoqué a été amplifié par des actions volontaristes collectives issues des milieux professionnels et encouragé par des aides financières octroyées par les pouvoirs publics dans le cadre notamment des contrats "État-région". La réalisation la plus notable a été la création, en 1989, d'une organisation professionnelle nouvelle dénommée Clubtex qui s'est efforcée de regrouper toutes les entreprises qui se sentaient concernées par les textiles à usages techniques. Le terme de "club" est révélateur. Il s'agissait de transcender les découpages traditionnels hérités de la première révolution industrielle qui rangeaient, par exemple, dans des catégories différentes, les firmes produisant des étoffes selon la technique du tissage et celles faisant appel aux procédés du tricotage. Clubtex est une structure légère de type associatif. Elle ne comporte que deux permanents. Elle s'efforce de favoriser les échanges entre ses membres, notamment dans le domaine de la veille technologique. Ce rôle est assez délicat car, dans un secteur en pleine effervescence technologique et aux frontières mal définies, les firmes sont à la fois potentiellement concurrentes et complémentaires, ce qui explique que l'on observe à la fois des arrivées et des départs assez nombreux lorsque l'on compare les listes d'adhérents à quelques années d'intervalle. Leur nombre est toutefois en augmentation constante. L'autre action très importante de cette organisation consiste à conférer de la visibilité à l'activité de productions de textiles à usages techniques dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle organise des stands communs dans les salons professionnels internationaux et fait un énorme effort d'information par tous les moyens disponibles, y compris évidemment Internet, pour faire connaître les produits et capacités de ses adhérents. Cela est particulièrement important dans un secteur où les nouveaux clients potentiels sont loin de connaître a priori quels peuvent être leurs fournisseurs et où ils peuvent les rencontrer. Son action a incontestablement contribué à faire que la place du Nord-Pas-de-Calais dans les textiles à usages techniques soit maintenant connue et reconnue dans toutes les publications officielles nationales (Alary-Grall, Bourgeois, Estival, 2000).

Clubtex ne regroupait à l'origine qu'une dizaine d'entreprises. La croissance de leur nombre a été spectaculaire puisque le nombre de ses adhérents avoisinait les 200 en 2004. L'objectif a été d'attirer toutes les firmes qui se sentent concernées, même de manière très partielle, par les textiles à usages techniques. Certaines d'entre elles ne sont même pas répertoriées, si l'on considère leur classification au sein de la NAF, parmi les entreprises textiles. Cela n'est pas illogique car un secteur d'activité nouveau se développe en faisant éclater les clivages antérieurs. Un industriel de l'habillement peut avoir envie de sortir des marchés classiques pour s'attaquer à celui des vêtements de protection. Des plasturgistes peuvent songer à utiliser des fibres textiles pour se lancer dans de nouvelles activités sur le marché des matériaux composites.

Le troisième élément très favorable est constitué par la présence d'écoles d'ingénieurs et de centres de recherche spécifiques. En plus des appuis que les entreprises peuvent trouver auprès des universités

régionales dont certaines unités de recherche, dans le domaine de la chimie notamment, sont susceptibles de devenir des partenaires, il faut mentionner la présence de trois organismes dont l'activité est de plus en plus orientée préférentiellement vers le domaine des textiles à usages techniques. Il s'agit d'abord de l'antenne régionale de l'ITF (l'Institut textile de France) qui, comme dans le reste de la France, a fusionné avec le centre technique professionnel de l'habillement. La présence de cet établissement est un héritage direct de l'activité textile traditionnelle. Il peut effectuer des expertises, des tests, des recherches sous contrats. Dans le Nord, comme dans la région lyonnaise, l'ITFH se fait depuis des années déjà (Sotton, 1997) de plus en plus le promoteur des textiles à usages techniques dans lesquels ses responsables identifient la principale voie d'avenir pour le textile dans les pays anciennement industrialisés.

Le Nord-Pas-de-Calais abrite deux écoles qui forment des ingénieurs à vocation textile. Leur présence est là encore un héritage car toutes deux ont été créées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ESTIT, anciennement dénommée ITR, fait partie des écoles qui gravitent autour des facultés catholiques de Lille. L'autre école est l'ENSAIT, localisée depuis les origines à Roubaix. La municipalité de cette ville fut en effet à l'origine de sa création. Il s'agit de la plus importante école d'ingénieurs textiles de France. Le tiers du total de ceux formés chaque année en France le sont dans ses murs. Il s'agit d'une école publique qui coopère avec l'Université des Sciences et Technologies de Lille et qui a développé une structure de recherche propre, Gemtex, dont les axes principaux concernent directement les textiles à usages techniques. Elle a également mis en place un partenariat avec de nombreux autres centres de recherche textiles en Europe et dans le reste du monde qui en font un lieu particulièrement privilégié pour se tenir au courant des innovations qui sont en gestation dans son domaine d'activité. Le rôle de ces écoles est très important car en raison de leur ancienneté (Pouchain, 1998) les réseaux de leurs anciens élèves concernent la majeure partie des entreprises textiles régionales et constituent de précieux canaux de diffusion d'informations et de mises en place de coopérations.

Les liens importants qui existent entre les entreprises des textiles à usages techniques et les centres évoqués, sans compter ceux plus ponctuels noués en fonction des besoins avec tel ou tel autre laboratoire présent dans le Nord-Pas-de-Calais, font que ce secteur d'activité se rapproche plus des branches de haute technologie que des industries textiles traditionnelles (Fache, 2002). Des firmes qui produisent certains textiles à usage biomédical très élaborés le font dans des "salles blanches" évoquant davantage le monde de l'électronique que celui d'ateliers de filature ou de tissage traditionnels.

Un quatrième élément favorable est constitué par l'action des collectivités locales qui encouragent le développement d'activités susceptibles de donner un nouveau souffle à une industrie, le textile, qui éveille un écho d'autant plus grand qu'il met en jeu des emplois nombreux et qu'il est constitutif de l'identité régionale. Il serait un peu fastidieux d'énumérer tous les programmes susceptibles de concerner les textiles à usages techniques. On peut mentionner néanmoins le fait qu'il est prévu de mettre en place dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, au cours des toutes prochaines années, sur la zone d'activité dite de l'Union, un centre, à vocation internationale, destiné à faire connaître et à développer la recherche dans le domaine des non-tissés. Les organisations professionnelles belges concernées par ces activités doivent être associées à cette opération. La Communauté urbaine de Lille doit assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet qui pourrait comporter d'autres développements susceptibles d'intéresser eux aussi le domaine des textiles à usages techniques (Froideval, 2004). Les non-tissés sont, comme leur nom l'indique, des étoffes produites à l'aide de fibres textiles sans recourir aux techniques du tissage ou du tricotage. Les articles élaborés ne sont pas nécessairement d'une technicité très élevée. Cette activité s'est d'abord illustrée dans le Nord-Pas-de-Calais par la production de couches-culottes. Elle comporte aussi des productions très sophistiquées comme la fabrication de filtres à particules très fines ou de structures susceptibles de servir de support à des cultures de cellules humaines *in vitro*, etc... qui relèvent, elles, incontestablement du secteur des textiles à usages techniques.

Le contexte qui vient d'être présenté révèle l'existence de synergies effectives entre les acteurs concernés par les textiles à usages techniques. Il serait pourtant probablement excessif de parler dès

maintenant de l'existence d'un système productif local, comme le fait pourtant la DATAR, dans la mesure où toutes les grandes familles d'acteurs qui concourent à l'élaboration des textiles à usages techniques ne se rencontrent pas dans le Nord-Pas-de-Calais. Il convient notamment de souligner l'absence des producteurs de matériaux très utilisés dans la fabrication des textiles à usages techniques comme les fibres de carbone et les fibres de verre. Tous les entrepreneurs textiles du Nord-Pas-de-Calais ne se sont pas lancés dans cette aventure. La vente à distance, le développement de chaînes de distribution, spécialisées dans l'habillement, occupent à l'heure actuelle plus de monde que les textiles à usages techniques et ont attiré depuis beaucoup plus longtemps les capitaux et les capacités inventives (Desaegher, Siouffi, 1993) des grandes firmes familiales régionales. On est seulement en présence de l'amorce d'un processus de ce qui pourra éventuellement un jour constituer un ensemble qui s'apparenterait à un système productif local.

### **B - Essai de l'évaluation de l'importance de l'industrie des textiles à usages techniques dans le Nord-Pas-de-Calais**

En fonction de ce qui a été dit précédemment sur le caractère assez flou du concept de textiles à usages techniques, il est évidemment très difficile d'avoir une idée précise de l'importance effective de cette activité au sein de la région Nord-Pas-de-Calais. Si l'on prend une définition trop large, l'effectif des salariés de l'ensemble des entreprises membres de Clubtex, on atteindrait près de 7 000 personnes. On sait que nombre de firmes adhérentes à cette organisation ne consacrent pas la totalité de leurs activités à ce secteur. Inversement quelques firmes qui s'intéressent à ce type de produits ont préféré rester à l'écart. Une autre estimation globale (Froideval, 2004) faite par la DRIRE Nord-Pas-de-Calais évalue la part des textiles techniques à un peu moins du cinquième de la filière textile-habillement présente dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui signifierait qu'elle occuperait environ 5 000 personnes. Les textiles à usages techniques élaborés, tels qu'ils ont été définis ci-dessus, ne constituent certainement qu'une part de cet ensemble. Une estimation prudente consiste à considérer qu'ils assurent certes plusieurs milliers d'emplois, mais ne doivent pas représenter plus de 15 % de l'ensemble de la filière textile-habillement qui occupait encore près de 30 000 personnes en 2003. Il s'agit d'une activité qui n'est certainement pas en mesure de combler les disparitions d'emplois observées dans le textile traditionnel, mais elle présente le double avantage d'avoir des perspectives de croissance et d'offrir une forte proportion d'emplois qualifiés.

Les évaluations que l'on trouve dans les revues professionnelles s'accordent à considérer que le Nord-Pas-de-Calais constitue la seconde région française dans le domaine des textiles techniques. Il vient après Rhône-Alpes. La France, elle-même, doit se situer au deuxième rang au sein de l'Union européenne, juste derrière l'Allemagne. La région lyonnaise s'est intéressée plus anciennement que le Nord-Pas-de-Calais au domaine des textiles à usages techniques. Elle est passée logiquement du travail de fibres naturelles continues, c'est-à-dire de très grande longueur, la soie, à celles des fibres de verre, domaine où elle dispose de firmes, comme Porcher, qui se situent aux premières places mondiales. La région lyonnaise était favorisée aussi par la présence de producteurs de fibres chimiques.

Afin d'avoir une vue plus précise des activités des firmes régionales dans le domaine des textiles à usages techniques, des enquêtes directes ont été conduites par des jeunes chercheurs rattachés au laboratoire Hommes, Villes, Territoires (Lamiaux, 1998 ; Lefebvre, 2004). Il apparaît que des entreprises régionales sont présentes dans pratiquement tous les domaines que l'on peut rattacher au secteur des textiles à usages techniques. Le profil type est celui d'une PMI familiale présente depuis longtemps dans la filière textile qui aborde d'abord le marché des textiles à usages techniques par extension de ses activités traditionnelles : un fabricant de sangles classiques utilise des fibres de verre ou d'aramide pour élaborer des matériaux composites à l'aide desquels il réalise des supports de câbles de fibres optiques aux performances très supérieures à celles des produits utilisés jusqu'à présent pour cet usage. En cas de succès, l'entreprise bascule peu à peu entièrement dans le domaine des textiles à usages techniques. Elle s'attaque alors à des marchés qui n'ont plus guère de rapport avec ses activités initiales. Un des meilleurs exemples de ce processus est représenté par la firme Cousin Frères. Cette entreprise, fondée en 1848, était spécialisée initialement dans la production de fil à coudre et d'articles tressés (lacets, filets de pêche..). Elle avait une tradition d'innovation puisque,

dès les années 1950, elle avait commencé à produire du fil à coudre en polyester. De nos jours, elle a abandonné la filerie et se consacre entièrement aux textiles à usages techniques avec notamment un département tourné vers le secteur médical qui fabrique des ligaments artificiels, des implants pour conforter les parois abdominales lésées après des opérations chirurgicales etc. L'entreprise a déposé de nombreux brevets en ce domaine.

Les établissements qui se consacrent entièrement aux textiles à usages techniques sont généralement de taille moyenne ou petite, la grande majorité ne dépasse pas les deux cents salariés. Cela est dû à la fois au fait qu'ils appartiennent la plupart du temps à des PMI mais aussi au souci de favoriser créativité et réactivité en évitant la rigidité des grandes structures. On a observé en effet de nombreuses opérations de rachat au cours des années récentes qui ont conduit à un renforcement de la concentration financière dans ce secteur, qui reste néanmoins dominé par des firmes familiales, sans que cela se traduise pour autant par un regroupement des unités de production. Très significativement, le groupe Cousin a constitué en filiales autonomes ses différentes activités dans le domaine des textiles à usages techniques alors qu'elles sont implantées sur le même site à Wervicq, dans la vallée de la Lys, le long de la frontière belge. Le fonctionnement des établissements les plus performants s'inspire du modèle de la firme innovatrice mais il s'agit moins de "jeunes pousses" que de "nouvelles pousses" issues d'un terreau entrepreneurial ancien capable de demeurer créatif et croyant encore en l'avenir des activités manufacturières.

### **C - La recomposition géographique induite par le développement des textiles à usages techniques**

Lorsque l'on considère les données de manière très globale, c'est une impression de stabilité qui apparaît : environ 60 % des adhérents de Clubtex se situent dans l'arrondissement de Lille ou à ses abords immédiats. Cela correspond à la prédominance qu'exerce depuis longtemps ce territoire au sein des activités textiles du Nord-Pas-de-Calais. Une analyse un peu plus fine montre qu'un processus de recomposition spatiale est à l'œuvre. En dehors de l'arrondissement de Lille, une seule autre aire regroupe un nombre notable, entre le cinquième et le sixième du total régional, des entreprises innovantes concernées par les textiles à usages techniques, il s'agit du Cambrésis et plus particulièrement de ce qui est devenu son principal foyer textile depuis la révolution industrielle : la nébuleuse qui gravite dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Caudry. Dans le reste du Nord-Pas-de-Calais, on rencontre de-ci de-là une ou deux entreprises concernées par les textiles à usages techniques mais sans jamais former une concentration spatiale bien identifiée. Cela signifie que les autres grands foyers textiles qui existaient encore dans les années 1950 dans la région de Calais, sur le littoral, et dans l'arrondissement d'Avesnes, autour de Fourmies, à l'extrémité orientale du département du Nord ne participent que dans une faible mesure à la naissance de cette nouvelle industrie textile. À l'intérieur même de l'arrondissement de Lille on observe des rééquilibrages en ce sens que le groupe des communes frontalières qui s'étendent d'Armentières à Halluin le long de la vallée de la Lys pèse globalement autant que l'ensemble formé par les villes contiguës de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos ce qui n'était pas le cas là encore dans les années 1950.

La transformation la plus notable ne réside pourtant pas dans ces modifications de la répartition géographique. Dans les années 1950-1960 encore, comme depuis les débuts de la révolution industrielle, le Nord-Pas-de-Calais (Battiau, 1973) n'était un grand foyer textile que sur le plan statistique. Il fonctionnait en fait comme une collection de centres distincts qui, mis à part celui de Fourmies satellisé par les donneurs d'ordres et les capitaux de Roubaix-Tourcoing, avaient peu de contacts entre eux. La région de Caudry, par exemple, dominée par le couple dentelles, broderies n'avait guère d'échanges avec Roubaix-Tourcoing où prospérait l'activité lainière. De manière encore plus caricaturale peut-être, les entreprises de la Vallée de la Lys, majoritairement orientées vers le travail du lin, la production de linge de maison et la rubanerie, avaient peu de rapports avec le complexe de Roubaix-Tourcoing situé pourtant dans leur voisinage immédiat. Cela se marquait nettement par l'existence de syndicats professionnels propres à chacun de ces ensembles géographiques. C'est en 1971 seulement que ceux de la Vallée de la Lys et de Roubaix-Tourcoing fusionnèrent. Le déclin des activités textiles obligeait à réduire le nombre de ces structures dont le coût devenait disproportionné par rapport au nombre des adhérents. Ce morcellement des structures

professionnelles ne faisait que refléter celui de l'ensemble de la Communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing (Bruyelle, 1976) dans la plupart des domaines.

La grande nouveauté du développement des textiles à usages techniques est que la très grande majorité des entreprises engagées dans cette aventure a accepté de se fédérer à travers une structure unique, Clubtex, qui a vocation à représenter l'ensemble des acteurs régionaux en ce domaine et qui tente actuellement de rayonner au-delà. Quel que soit leur lieu d'implantation au sein de la région, des firmes ont des contacts, des échanges entre elles et font appel aux mêmes centres de recherche. Cette dynamique a vocation à s'étendre au-delà des limites du Nord-Pas-de-Calais. Le principal enjeu est de voir dans quelle mesure des synergies fortes pourront ou non s'établir avec la nébuleuse des nombreuses firmes textiles de la Flandre belge, situées dans la vallée de la Lys, depuis la frontière française jusqu'à Gand et Saint-Nicolas en passant par Courtrai. Nombre d'entre elles ont commencé à s'intéresser aux textiles à usages techniques. On peut dire que pour la première fois dans une activité textile importante, le Nord-Pas-de-Calais apparaît comme un ensemble unifié. Le centre de gravité de cette nouvelle industrie demeure centré sur l'arrondissement de Lille et singulièrement sur l'ensemble Roubaix-Tourcoing-vallée de la Lys qui concentre les plus grandes unités de production et les principaux centres de recherche.

### Conclusion

Le développement des textiles à usages techniques représente une innovation de grande ampleur au sein d'une filière dont la présence globale dans le Nord-Pas-de-Calais devient de plus en plus modeste. L'essor de ces nouvelles activités comporte encore une grande part d'incertitude. Il ne va pas de soi que la Métropole régionale parvienne à s'imposer à l'échelle internationale au cours des prochaines décennies. Il n'était pas acquis a priori non plus que Roubaix et Tourcoing deviendraient des capitales mondiales de l'industrie lainière au XIX<sup>e</sup> siècle et constitueraient le plus grand foyer de vente par correspondance européen au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Ces deux réussites n'ont pas été dues au seul hasard. Ce territoire a bénéficié d'une très grande densité d'entrepreneurs, ce qui rendait plus probable que surgissent dans cet ensemble quelques firmes innovantes et performantes. Leur développement fut soutenu par les solidarités familiales très fortes qui permettaient de mobiliser du capital y compris lorsqu'il fallait surmonter les inévitables crises de conjoncture (Bonte, 2002). Ces facteurs sont toujours à l'œuvre, reste à savoir s'ils se montreront aussi efficaces dans notre siècle que lors des deux précédents.

### Bibliographie

- ALARY-GRALL L., BOURGEOIS P., ESTIVAL L., 2000. Bel avenir pour les textiles techniques. Paris, Ministère de l'Industrie, *Industries*, n° 60, pp. 11-21.
- BATTIAU M., 1998. *L'industrie, définition et répartition mondiale*. Paris, SEDES, 192 p.
- BATTIAU M., 1973. *Les industries textiles dans la région Nord-Pas-de-Calais*. Lille, Atelier des thèses de l'Université de Lille III, 820 p.
- BONTE J., 2002. *Patrons textiles*. Lille, La Voix du Nord Editions, 542 p.
- BRUYELLE P., 1976. Lille et sa communauté urbaine. *Notes et Études documentaires*, n° 4297-4299, 132 p.
- DESAEGHER C., SIOUFFI B., 1993. *La VPC : une révolution sous le signe de la technologie*. Paris, Entreprises et Histoire, n° 4, pp. 55-69.
- FACHE J., 2002. *Les territoires de la haute technologie*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 160 p.
- FROIDEVAL J.-B., 2004. *Textile-habillement*. Douai, DRIRE Nord-Pas-de-Calais, 16 p.
- LAMIAUX B., 1998. *L'industrie des textiles techniques dans la région Nord-Pas-de-Calais : un espoir de développement ?* Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de Géographie, Mémoire de DEA., 126 p.
- LEFEBVRE A., 2004. *La métropole lilloise, milieu innovateur dans le domaine des textiles techniques ?* Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de Géographie, Mémoire de Maîtrise, 212 p.
- POUCHAIN P., 1998. *Les Maîtres du Nord du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Paris, Librairie Académique Perrin, 414 p.
- SOTTON M., 1997. Le futur des textiles techniques. Paris, *L'Industrie textile*, n° 1290, pp. 65-68.